

## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

France Inter

Aujourd'hui, il n'aura faire sensible. Cochamara, poignée, plongée dans les abysses de la perversion et de l'incurie de la justice.

Le 20 janvier 1984, Huguette, une jeune femme de 19 ans, s'échappe d'un pavillon dans laquelle elle était séquestrée.

Elle vient de subir trois mois de terreur, des viols quotidiens, mais surtout des actes de torture commis par plusieurs dizaines d'hommes.

Tous sont les clients de son ravisseur, un homme aux herbes de monsieur tout le monde, comme beaucoup de monstres, un certain Claude Dunant.

Mais ce n'est pas tout. Huguette assure qu'une autre victime est toujours retenue prisonnière dans le pavillon.

Pourtant, malgré l'urgence de la situation, l'intervention de la police n'a lieu que trois jours plus tard.

Cette étrange décision est la première d'une enquête judiciaire sur réaliste.

Rien n'est fait pour identifier les clients, des pièces à convictions disparaissent.

Pire encore, plusieurs témoins meurent dans des circonstances étranges.

Et la question se pose. Si Claude Dunant était protégé.

Pour mieux raconter cette affaire, nous appuierons sur les entretiens des victimes qu'a mené le journaliste Thierry Fourmet.

Mais d'où il ressort de ce travail ? Sérieux ? Une histoire ? Un propos très dur, voire difficile à entendre ?

Mais tenter de déduire le corer, pour soi-disant rester correcte, pour ne pas choquer, serait en vérité faire preuve d'irrespect vis-à-vis de la souffrance des victimes.

Les faits sont les faits. Nous allons donc les dérouler tels qu'ils se sont produits.

Notre invité aujourd'hui, Michel Marie, journaliste, figure de la chronique judiciaire en France, il a couvert cette affaire et assisté au procès de Claude Dunant.

Affaire sensible, une émission de France Inter, diffusée en direct.

Récis documentaire Guillaume Ballandras, rédaction chef Franck Cognard, chargé de programme Rebecca Donant, réalisation Ellenbizio.

Fabrice Drouel, affaire sensible, sur France Inter.

Cette vieille femme qui se dirige lentement vers le box des accusés, est l'un des deux bourreaux d'Aponis.

En 20 ans de carrière, je n'ai jamais connu une telle affaire.

Cette confession de l'un des avocats de ce procès illustre l'atrocité des faits présentés depuis deux jours devant la cour d'assise d'Ossère.

C'est dans cette maison d'Aponis, près d'Ossère, que trois jeunes femmes ont subi pendant plusieurs mois des sévices sexuelles de la part de ces adeptes du Sadomasochisme.

Enchaîné 24 heures sur 24 dans la cave, elles étaient nourries de boîtes pour chiens et devaient boire leur urine.

Comment vous expliquez qu'il est fallu trois jours à la police avant d'intervenir pour libérer l'Italie ?

Les clients étaient des personnes importantes habitués au club de rencontres.

Surtout des parisiens et quelques lyonnais.

Il y avait des chefs d'entreprise, des chirurgiens, un homme politique nationalement connu, peut-être des magistrats.

## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

Il n'y a pas de nous, il y a aussi toutes celles qui ont disparu, qu'on ne retrouvera jamais.  
J'avais l'impression qu'il y a eu d'autres victimes avant vous et Juliette.  
Oui, il me l'avait dit. Il me disait que tu finiras comme les autres.  
Tu mangeras le pissenlit par la racine.  
A l'heure de l'inspection conduite en novembre du Minas à Ossère par le procureur général de Paris, il a été révélé que des scellés de l'affaire du Nord avaient été détruits.  
Moi, je trouve ça très grave.  
Il y a trois carnets, trois carnets noirs, et il y a toutes les adresses de toutes ces clients.  
Dans ces carnets, ils sont passés où ?  
20 janvier 1984 à Poigny.  
C'est un vendredi du verre dans l'avant-lieu d'Ossère.  
C'est une impasse typique de nos faubourgs français.  
Une enfilade de pavillons ciment, bordée de platane,  
où le silence est parfois rond plus par les aboies amandées à un chien.  
Au bout de la lait, au numéro 12, le portail d'entrée grince doucement.  
Sans faire un bruit, une jeune femme à moitié des véhiculeurs de la propriété  
puisse engager pieds nus sur la chaussée.  
Ébloui par la lumière du jour, tétanisée, elle remonte l'impasse en un souffle.  
Guidée uniquement par son instinct de survie,  
la fuyarde marche pendant six kilomètres jusqu'au domicile familial à Ossère.  
L'air à gare, elle le frappe à la porte, à bout de force.  
Quand sa mère ouvre, il lui faut quelques secondes pour reconnaître sa fille de 19 ans, Huguette.  
Voilà près de trois mois qu'elle est sans nouvelles.  
Physiquement, la jeune femme est méconnaissable.  
Amélie de 40 kilos, mutilée, elle porte sur elle l'estigmat d'un véritable surplis.  
Agitée, elle est conduite à l'hôpital psychiatrique, où elle est auscultée par le docteur Lausier.  
De mémoire de médecin, il n'a jamais vu ça.  
Comme il explique dans la série documentaire La Conspiration du silence, diffusée sur France 2 en 2023.  
Je vais me rendre à l'hôpital psychiatrique le jour même et je vais tomber sur une jeune femme  
qui va effectivement me décrire des éléments de ses vis de torture, de maltraitance,  
qui sont absolument impossibles à croire, on va dire, dans un premier temps.  
Et là, je vais être absolument horrifié parce que je vais voir par les psychiatrices,  
par les lésions qu'elles présentent, qui sont quelque chose que je n'avais jamais vu et que je souhaite  
me jamais revoir.  
Depuis son lit d'hôpital, la jeune victime raconte une histoire à peine croyable.  
Après avoir été enlevée, elle était donnée en pâture à des dizaines d'hommes, tous clients de son  
torsionnaire.  
Ainsi, tous les jours ou presque, elle a subi l'horreur, des viols, des coups, mais aussi des brûlures.  
Et elle n'est pas la seule victime.  
Non, une autre jeune femme, Michaela, est toujours entre une prisonnière dans le sous-sol du pavis  
ou maudit.  
Il faut y aller tout de suite, dit-elle, elle n'est pas là de mourir.  
Pour le médecin, le récit semble véridique.

## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

Non seulement les blessures correspondent à ses déclarations, mais de surcroît.

La victime a apporté avec elle plusieurs documents appartenant à son bourreau, le dénommé Claude du Nord.

Alors, que s'est-il passé ?

Eh bien, la jeune femme remonte le fil d'un cauchemar abominable, débuté trois mois plus tôt, le 12 octobre 1983, dans le centre-ville d'Ossère.

Ce matin-là, Ligette quitte le foyer de jeune travailleur où elle vit pour se rendre dans un petit bar à quelques encabures.

Elle doit y passer un entretien d'embauche avec un couple de cadrajeuneurs qu'elle vient avoir au téléphone, Claude et Monique.

Quand elle pénètre dans l'établissement, elle est nerveuse et pour cause.

Ce travail, elle en a absolument besoin.

Il faut dire que la vie n'a pas été tendre avec elle.

Dès l'âge de sept ans, elle était placée au foyer Montmercy par la juge des enfants pour fuir un environnement familial toxique.

Ballotée depuis par les services sociaux, elle a appris à ne compter que sur elle-même.

Comme elle l'explique au journaliste Thierry Fournet.

Vous avez vécu au foyer de Montmercy ?

À l'âge de sept ans, placée par le juge des enfants puisque j'avais un père qui était alcoolique et que mes parents étaient séparés.

Et par la suite, il m'a repris, il a rechuté dans l'alcool et j'ai été placée au foyer de l'enfant Saauxer.

Au moment de sa rencontre avec les dunans, il guette chez face à un autre problème.

Son contrat de jeune majeur octroyé par la DAS et qui devait courir jusqu'à ses vingt et un an n'a pas été renouvelé.

Ses jours au foyer des jeunes travailleurs sont donc comptés et il va lui falloir trouver un logement et surtout payer le loyer.

Chaque matin depuis les semaines, elle épluche la presse locale à la recherche d'un emploi d'adménagère.

Et justement, deux jours plus tôt, elle a remarqué une annonce parue dans Lyon républicaine à la réprigue Jean de Maison,

une annonce qui dit « l'aconique semblable à tant d'autres ».

A six ans, une table du bistrot, la jeune femme commente timidement un café.

Au bout de quelques minutes, Claude et Monique débarquent.

Ils ont l'allure d'un couple classique sans histoire.

Lui travaille comme chauffeur livreur pour une entreprise de surgelée, elle est fab au foyer.

Avec son col roulé, ses épaisses lunettes et sa moustache plongeante, Claude semblait même ration.

Bon vivant, amateur de jazz, il se montre affable, presque jovial.

Rapidement, il explique à la jeune fille qu'elle devra s'occuper d'une vieille femme gravataire quelques heures par jour.

Sur place, Huguette disposera même d'un petit studio, rien que pour elle.

Les travaux sont en cours dans ce sol et tout sera prêt dans quelques jours.

Pour la jeune fille, l'affaire semble sérieuse.

Mise en confiance, elle évoque alors son passé douloureux.

Vinons et ce qui s'insourir.

## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

Cette Huguette, à le profil idéal, personne ne se souvient d'une enfant de la dace.  
Après quelques minutes, il lui propose de la conduire à les déviolettes pour rencontrer la vie dame.  
La jeune femme accepte, le pied se referme.  
Arrivée à poignée première surprise, la vieille dame gravataire n'est pas là.  
Non, elle est partie faire des courses, lui dit-on.  
Et présent, en revanche, un homme silencieux a mis du couple qui fait des travaux de rénovation.  
Tout sourire, Claude propose alors à Huguette de visiter son futur logement au ce sol.  
La jeune femme ne se méfie pas, elle s'engage dans l'escalier en ciment,  
collée à elle d'une ampré par son attaque.  
La suite, nous est racontée par Huguette, toujours au micro de Thierry Fournet.  
Il a essayé de me mettre en confiance en me parlant du travail que je devais faire.  
Il m'a fait visiter le pavillon et arriver au sous-sol.  
Il y avait quelqu'un qui lui l'y attendait et ils m'ont séquestré.  
Quelqu'un autre ? Un homme ?  
Un homme, oui, ce qui se faisait passer pour un architecte  
et qui a détourné complètement mon attention, disant les travaux qu'ils allaient faire dans cette  
pièce  
pour que ça se transforme en une chambre à coucher.  
Et pendant ce temps-là, d'une an, m'a mis une couverture sur la tête et ils m'ont attaché aussitôt.  
La jeune femme se débat, mais il est trop tard.  
Traînait dans la cave, elle est dénudée, puis enchaînait une croix avant d'être laissée dans le noir.  
Malgré ses longs cris persants, aucun des occupants ne lui vient tendant,  
non, ni Monique, ni les tranches de précolleur.  
Ici, tout le monde s'en m'informe et les penchants satiques de Globe du Nord.  
A peine quelques heures plus tard, la lumière s'allume et le torsionnaire revient.  
Il vit Huguette pour la première fois.  
L'igotté, nu, la jeune femme hurle, mais le bruit n'atteint pas la rue.  
Les murents parpaient, ont été recouverts d'une couche d'isole anphonique.  
En réalité, l'endroit n'a plus rien d'une cave.  
C'est une véritable salle de torture.  
En plus de la croix sur laquelle la victime est attachée,  
on trouve de nombreux outils accessoires destinés à commettre les pierres sévices.  
En fin de soirée, d'une an est un allumière et remonte.  
Le silence et la penombre reviennent dans la pièce.  
Enchaînée, Huguette vit sa première nuit de détention.  
Tétanisée, elle est désormais spectatrice de son calvaire.  
Il va durer 98 jours.  
Le lendemain, quand la lumière s'allume,  
du lendemain barque dans la cave accompagnée d'un invité.  
Celle-ci porte une cagoule et parle avec un fort accent allemand.  
Après une conversation badine,  
les deux hommes conviennent d'un programme et d'un tarif.  
Huguette comprend alors le projet de son torsionnaire,  
faire disposer de son corps à des satiques contre de l'argent.

D'ailleurs, avec un cynisme absolu,  
du nom affiché nardois sur la porte de la cave,  
on y trouve une tarification des blessures  
qu'il est possible d'infliger à la captive,  
de la barbarier à la carte,  
comme le raconte Huguette, toujours au micro de Thierry Fournet.  
C'est là qu'intervient moments du récit difficile à entendre.  
Mais il faut l'avoir le courage de l'écouter.  
Il m'avait fait apprendre un texte par cœur,  
où il y avait marqué les tarifs,  
brûlure de cigarettes 300 francs,  
brûlure au chalumeau 1500 francs,  
passer toute la nuit avec moi pour me torturer 5000 francs.  
Oui, c'est sûr qu'il s'est fait du fric sur le monde,  
il n'y a pas de problème.  
Les jours se succèdent, puis les semaines,  
dans le pavillon du fond de l'Allée,  
les clients engragoulés se succèdent.  
10, 20, 30, et toujours les viols du Nord quotidien.  
Ils sont tellement nombreux que la victime a arrêté de compter.  
Dans la cave, un rythme épouvantable se met en place.  
Les journées se divisent entre la panique des séances de torture,  
sous la lumière crude de néons et des plages de sommeil précaire,  
dans le silence, l'obscurité.  
Parfois, le calme revenu, la jeune femme laisse son esprit divagué.  
Épuisé, dénutri, elle vit ses premières expériences d'association.  
Peu à peu, ses réactions face aux supplices féblices.  
Son système nerveux s'éteint, elle est en train de mourir.  
Pour le torsionnaire, il faut agir.  
Morte Huguette ne lui servirait plus à l'un.  
En décembre, deux mois après l'enlèvement, il faut venir l'un de ses contacts médecins.  
Sur place, celui-ci traite les brûlures comme il peut mais il prévient.  
Elle ne sert plus à rien.  
Quand il repart, il ne donne pas à l'alerte.  
La valse des monstres continue.  
Pourtant, malgré cette visite,  
l'état de santé de la jeune femme continue de se dégrader.  
Du Nord, prend donc une décision radicale.  
Trouver une nouvelle victime.  
Alors, il oblige Huguette à appeler ses amis du foyer  
et leur faire miroiter en travail facile et bien payé.  
Le stratagème ne fonctionne pas heureusement pour elle.  
Convainc que tu ne seras jamais attrapé  
dans un état de toute puissance,

## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

le bourreau prend alors une initiative toute simple  
et puvantable dans sa simplicité.

...  
...  
...  
...  
...

Aujourd'hui, le cauchemar d'Apoignée.

...

Début janvier 1984.

Voilà plus de deux mois, Huguet,  
cette jeune femme de 19 ans et séquestrée  
dans la cave de son torsionnaire Claude du Nord.  
Les horreurs répétées de ce monstre pratiquent de nazis,  
mais aussi de ses dizaines de cons puisque son seuil client  
ont laissé des traces cruelle.

Si rien n'est fait, la jeune femme risque de mourir.

Donc, pour du Nord, elle est devenue inutile.

Bien décidé à recruter de nouvelles victimes,  
comme prévu, il publie une offre d'emploi à la NPE.

Quelques jours plus tard,  
une jeune femme de 22 ans répond.

Elle s'appelle Michaëlla  
et comme Huguet, elle est une ancienne de la DAS.

Toujours au micro de Thierry Fournet,  
elle raconte cet épisode.

...

Moi, je lui ai fait confiance.

J'ai téléphoné.

...

Au téléphone,  
du Nord propose de la rencontrer chez elle  
dans son petit studio.

Pour mettre toutes les chances dans son côté,  
il oblige Huguet à participer au recrutement.

Il la détache de ses chaînes,  
la bille et la soeur de sa cellule.

Ensuite,  
tous les deux montent en voiture,  
direction au cerf.

Quand ils arrivent chez Michaëlla,  
le monstre joue à nouveau la carte du travailleur respectable.

Lui, le paisible citoyen,  
cherche quelqu'un pour s'occuper de sa vie une tente.

## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

A ses côtés,  
Huguet reste mutique,  
lessivée par des semaines de détention et de violence.  
Elle tente, malgré tout d'alerté la postulante,  
par de petits gestes discrets.  
Arrivé chez elle, j'ai essayé de...  
de montrer à Michaëlla qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas,  
mais je pouvais pas parler.  
J'avais un collier étrangleur autour du cou caché par un collier  
et c'est vrai que derrière la robe que j'avais,  
j'étais tenue en laisse.  
Au moindre écart, il tirait sur le collier.  
Et c'est vrai que j'ai essayé de dire à Michaëlla  
qu'elle allait tomber dans un piège  
et bah on s'est pas compris.  
Effectivement, Michaëlla ne remarque rien  
et finit par accepter l'offre.  
Elle prépare ses affaires  
et tout ce petit monde s'est déjà appointi.  
Une fois sur place,  
Michaëlla utilise exactement la même méthode employée pour Huiget.  
Il demande à Michaëlla de descendre au sous-sol  
avant de lui jeter une couverture sur la tête.  
Et puis il l'étrangle violemment  
et l'attache avec des chaînes.  
Il me dispose maintenant d'une toute nouvelle esclave.  
Et bientôt, les clients sont prévenus,  
les visites du soir au brun.  
Dès les premiers jours, Michaëlla subit des viols  
répétés de la part d'un an et de ses clients.  
De son côté, Huiget est mis en convalescence  
dans une autre pièce.  
Devenue complice, malgré, évidemment.  
Elle a désormais pour mission de s'occuper de la nouvelle.  
Chaque jour, entre deux séances,  
elle lui apporte de l'eau et un peu de nourriture.  
Malgré ses différences de statut,  
il est de victimes ou assez vite de liens de solidarité.  
Pourtant, les deux femmes ont des personnalités bien différentes.  
Michaëlla montre une incroyable force de caractère.  
Régulièrement fondeuse contre son bourreau,  
elle n'hésite pas à l'insulter dès qu'elle en a l'occasion.  
Et bien sûr, à chaque fois, les coups pleurent.  
En quelques jours, la jeune femme se retrouve couverte des kimos.

## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

J'ai été violée, j'ai été battue et battue et battue.  
Et des sévices où moi-même,  
je n'arrive même pas à le dire parce que je ne peux pas.  
Et à chaque fois qu'ils me frappent,  
à chaque fois que je l'insultais, je le mettais plus bas-terre  
mais avec mes mots à moi.  
Et Huguette me disait d'arrêter,  
arrête, dis-lui rien, dis-lui rien,  
il s'arrêtera, je disais, jamais,  
moins vivant, jamais j'arrêterai.  
Et Huguette de temps en temps descendait et me donnait de l'eau.  
La nourriture, je ne me rappelle pas qu'elle me donnait à manger  
parce que je refusais toute nourriture.  
Puis arrive le 20 janvier 1984.  
Ce matin-là, Claude n'est pas là.  
Huguette décide en profiter.  
Elle attendrie Monique  
avant de lui demander de pouvoir utiliser la salle de bain.  
Ensuite, elle descend à la cave  
pour tenter d'embarquer Mikaela.  
Malheureusement, celle-ci est bien trop faible pour bouger.  
Je me suis libérée,  
je suis redescendue en bas et je voulais emmener Mikaela.  
Et Mikaela s'est foutue en furie  
parce que ce serait qu'elle ne tenait pas sur ses jambes  
et elle m'a dit non, tire-toi, tire-toi.  
Je disais mais barre-toi, barre-toi, il va nous tuer.  
C'est foutu pour nous, si tu ne te barres pas, c'est foutu.  
Il y en aura une ou moins des deux qui sera sauvée.  
Avant de partir, Huguette fait un tour rapide au lieu de chausser.  
Elle a la présence d'esprit remarquable  
de s'emparer de plusieurs documents compromettants,  
photos, papiers,  
mais surtout, le carnet d'adresse personnelle du Sadik.  
Enfin, elle découvre son identité complète.  
Claude Dunand, 46 ans,  
né à Paris en 1937,  
époux de Monique Michaud,  
douze allées des violettes, 89.380,  
à poignée.  
Finalement, comme nous le avons raconté au début de ce récit,  
la survivante s'échappe discrètement du pavillon de l'horreur.  
Enfin, elle est libre.  
Arrivé à l'hôpital,



## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

elle raconte toute l'histoire au médecin qui l'examine.  
Chose exceptionnelle.  
L'affaire est tellement brutale  
que le docteur Lausier décide d'appeler personnellement  
le procureur de la République Roné Meyère.  
La vie de Michaël a été en jeu.  
Il faut faire au plus vite.  
Mais la réaction du procureur fait froid dans le dos.  
Il lui faudra 3 jours,  
oui, 3 jours,  
pour lever le petit doigt et prévenir la police judiciaire.  
Malheureusement,  
cette étrange décision est la première d'une longue série  
qui va tenir durablement la réputation  
judiciaire de la ville.  
Une affaire qui dépasse l'imagination,  
comme l'explique la journaliste Elsa Vigourre.  
L'entendement assez limite  
et il y a des horreurs qu'on ne veut pas entendre,  
qu'on ne peut pas entendre.  
Parce qu'en fait, qu'est-ce qu'on fait après ?  
On dit que c'est des choses de l'ordre de l'imaginaire,  
qu'on peut imaginer.  
Mais on ne peut pas accepter de les envisager comme étant réels.  
Parce que ça nous met en fait  
de manière personnelle et individuelle en danger.  
Lundi 23 janvier, 3 jours après la fuite du guette,  
les enquêteurs débarquent en fin à poignée.  
Claude et Maniguinement n'ont pas fuit.  
Ils sont croyés puis placés en garde à vue.  
Avant de descendre au sous-sol, les policiers retiennent leur souffle.  
Dans quel état se trouve Mikaela ?  
Lentement, l'un des fonctionnaires  
ouvre la porte de la salle des tortures.  
Le faisceau de sa lampe torche dévoile le corps de la jeune femme.  
Le regard vide, elle est ligotée  
sur la croix immobile mais vivante.  
Pour elle, ce dernier week-end,  
seul avec du nom, a été un calaverre absolu.  
D'ailleurs, quand les enquêteurs arrivent,  
elle est persuadée qu'il s'agit de complices de son torsionnaire.  
Et le lundi, il y avait la Pégé de Versailles,  
avec les civils de Haussaire.  
Et moi, quand je les ai vus arriver,

## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

je pensais que c'était des gens qui venaient m'acheter.  
Malgré l'horreur, une bonne nouvelle,  
les deux victimes sont vivantes  
et Claud Démonic du Nord sont sous les véros.  
Mais très vite, un voile entoure l'affaire.  
Déjà, du côté des médias,  
personne ne s'intéresse à cette histoire.  
Non, il n'y a que le journal local Lyon républicaine  
qui suit l'évolution d'enquête, et encore.  
Le premier article publié le 30 janvier,  
soit une semaine après l'arrestation de du Nord.  
Et là, ce désintérêt médiatique  
sera bientôt suivi du désintérêt judiciaire.  
Pourtant, dans les premiers jours,  
l'enquête avance vite.  
Les perquisitions menées dans le pavillon  
permettent la saisie de deux quartiers d'avresse.  
Ils viennent s'ajouter à celui des robées par Ruguette  
avant sa fuite.  
Ensuite, les enquêteurs plongent  
dans la vie privée du couple.  
Ainsi, ils découvrent que Claude Démonic  
entretient depuis des années  
des relations sadomasochistes.  
Pendant longtemps, il offre sa femme  
à des étrangers.  
Tous les mois, ils postaient des annonces  
avec des photos d'elles dans un journal libertin  
baptisé Club Amour.  
C'est comme ça qu'il aurait constitué  
au moins en partie son réseau.  
Pour les enquêteurs, une question se pose.  
Est-elle la première victime de son mari ?  
S'accomplissent ?  
Ou bien les deux à la fois ?  
Une chose est certaine.  
Quoi qu'elle ait subi auparavant,  
elle a participé à un enlèvement  
et a vécu sous le même toit  
que les deux suppliciers.  
Les policiers identifient le troisième victime,  
Isabelle.  
Reclutée via le milieu échangeiste,  
elle est restée quelques jours

en le pavillon avant l'enlèvement de Huguette.  
Dans son malheur, elle a eu un coup de chance.  
L'un des clients de Dunant,  
un certain Christian,  
l'a aidé à s'échapper quand il a su  
qu'elle était retenue prisonnière.  
Les policiers remontent la piste de ce Christian.  
Il est localisé puis incarcéré.  
Bientôt,  
trois autres sont formellement identifiés.  
Un chef d'entreprise,  
un avocat libanais  
et un ingénieur à la retraite.  
C'est peu, car on estime  
qu'ils sont une trentaine  
à être passés par la Cabe d'Apoignée,  
une trentaine de clients.  
Alors, qui sont-ils ces mystérieux visiteurs ?  
S'agit-il d'un réseau organisé ?  
Interrogez  
Dunant reste silencieux.  
Tout juste lâche-t-il  
du Bouddhelaire,  
que ce sont des notables venus  
pour la plupart de Paris ou de Lyon.  
Leurs noms,  
ils ne s'en souviennent pas,  
et évidemment, de toute façon,  
du côté des quatre clients identifiés,  
ce n'est guère mieux.  
Deux d'entre eux meurent en détention  
de Chris Cardiac.  
Ces deux morts semblent arranger  
beaucoup de monde au sein  
de l'institution judiciaire observase.  
Et pendant des mois,  
à rien n'est fait pour explorer la piste  
du réseau d'ailleurs.  
Le juge d'instruction en charge du dossier,  
Jacques Bourguignon, multiplie  
les décisions discutables.  
Ainsi, quand il reçoit les deux victimes,  
il y a une question sur l'identité  
des invités de Dunant.

## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

Pire encore, l'un des deux clients identifiés  
encore en ville, l'avocat libanais,  
bénéficiant catimini d'un non lieu.  
Quand au Gardenoire, retrouvé dans le pavillon,  
les pièces maîtresses du dossier,  
ils ne sont pas exploitées.  
Mis sous celles,  
ils sont envoyés au grève de tribunal,  
et pas pour longtemps.  
Quelques semaines plus tard,  
ils disparaissent mystérieusement, jamais.  
Ils ne seront retrouvés.  
Avec cette suite d'événements,  
l'affaire prend désert de Patacoal.  
On peut même légitimement  
se poser la question  
d'une langue atile bénéficiaire de protection.  
Pour les deux victimes,  
c'est évident.  
Et c'est aussi la vie de l'ancien substitut.  
Les deux victimes,  
c'est évident.  
Et c'est aussi la vie de l'ancien substitut.  
Les deux victimes,  
c'est évident.  
Les deux victimes,  
c'est évident.  
Et c'est aussi la vie de l'ancien substitut  
du procureur dossier, Daniel Stilinovich.  
Pour lui,  
toute l'affaire était sabotée.  
Les années passent,  
et l'enquête s'enlise.  
Après 6 ans  
d'étention préventive, Claude Dunant  
recouvre la liberté grâce à un vice de procédure.  
C'est donc libre  
qu'il comparait à son procès.  
Celui-ci s'ouvre le 15 octobre 1991.  
Mais  
les débats sont expédiés.  
Christian est le seul client dans le box des accusés.  
Le commissaire qui a dirigé  
l'opération de libération de Michaela

## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

n'a pas été convoqué.  
Et Isabelle, la troisième victime,  
a été renversée par une voiture  
juste avant l'ouverture des débats.  
Malgré tout,  
en novembre, Dunant écope d'une peine de prison  
à perpétuité, mais sans période de sûreté.  
Christian lui est condamné  
à 6 mois. Monique  
est un an.  
Après sa sortie en 1997,  
elle meurt après une chute accidentelle  
dans les Escoliers.  
Cette mort suspecte est la première  
d'une étrange série. Car l'année suivante,  
en 98,  
Isabelle succombe un empoisonnement  
suspect.  
Et en 2001, c'est au tour  
de Christian, celui qui l'avait sauvé.  
Il se suicide après avoir tué sa femme.  
En 4 ans,  
3 témoins majeurs de la faire  
en meurt dans des circonstances trop houblées.  
Et puis, au tournant des années  
2000, l'affaire  
tourne dans l'oubli.  
En juin 2001, Claude Dunant bénéficie  
d'un régime de semi-liberté.  
En tout, il n'aura pas ses 16 ans  
derrière les barreaux. Mais alors qu'il aimerait  
gagner de l'anonymat, un autre criminel  
fait la une des journaux.  
Lui aussi a commis ses crimes dans Lyon,  
lui aussi s'en est pris à des jeunes filles  
su de la DAS, et lui aussi  
a bénéficié de l'incompétence de la justice.  
C'est à 18h20 hier soir,  
Camille Louis, le suspect numéro 1  
de l'affaire des disparus de Lyon, est interpellé  
à son domicile de draguignants par la section  
de recherche de Paris.  
L'ancien chauffeur de Carre a été déféré  
cet après-midi devant un juge d'instruction d'Aussaire

## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

durant sa garde à vue. Le vieil homme s'est enfin livré aux enquêteurs. Des aveux partiels sur certaines disparitions de jeunes filles près d'Aussaire, entre 1977 et 1979. Camille Louis arrive au palais de justice d'Aussaire. Il semble détendu, pourtant, la veille il a avoué 7 meurtres au policier de draguignants. Les fouilles entreprises dans la matinée arrouvraient près d'Aussaire n'ont rien donné pour l'instant. Camille Louis a pourtant indiqué aux enquêteurs les 7 lieux où il a enterré ses victimes toutes dans un même périmètre. Trop de mystères encore autour d'Emile Louis. Interrogé sur Emile Louis d'une an et formelle, jamais il ne la rencontrait. Pourtant, les hommes ont fréquenté les mêmes endroits à Aussaire et ils avaient des connaissances communes. Quoi qu'il en soit, l'affaire des disparus d'Oleone permet au grand public de découvrir cette histoire du pavillon d'Apoigny. Désormais, la France entière connaît le nom de Claude Dunant. Dans la presse nationale, quelques informateurs anonymes font des révélations fracassantes. Ils soutiennent que le syndic proxénète était en réalité l'homme de main d'un réseau criminel composé de personnalités haut placés. Malgré ce coup de projecteur, l'ancien torsionnaire tente de refaire sa vie. Il se marie une deuxième fois. Retrouve du travail et mène une existence discrète dans l'est de la France. Le 29 juillet 2021, Dunant meurt à Emile Louis à l'âge de 87 ans. Higuette, elle, n'a jamais pu s'offrir

## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

l'intervention de chirurgies reconstructives  
qu'elle convoitait. Dunant,  
la solvable, ne lui a jamais versé  
la santé.  
Pourtant, on raconte qu'au moment de sa mort,  
il vivait dans un appartement conçu  
avec une femme réficie.  
Qui était vraiment ce Dunant  
d'échelle d'humanité  
qui a infligé et organisé tant  
la transouffrance ? Un pervers,  
c'est tout à fait établi.  
Mais était-il un syndic au centre  
d'un réseau de notables et, surtout,  
a-t-il bénéficié de protection  
par d'individus haut placés ?  
La violence abjecte  
de Dunant et de ses complices ?  
La souffrance des victimes ?  
L'attitude de la justice ?  
Tout est affreux dans cette histoire, bien sûr.  
Tout est, surtout, révoltant.  
Tellement révoltant.  
Avec nous aujourd'hui, Michel Marie.  
Bonjour. Bonjour.  
Cet journaliste au Nouveau Detective,  
spécialiste du fédiver de la rubrique  
Polyjustice, et vous avez couvert  
et assisté au procès de Claude Dunant.  
Alors, il y a des histoires face auquel  
il est difficile, pour un journaliste,  
de garder une distance,  
de débarrasser de sa part d'humanité.  
Donc, moi, je cherchais le mot et le mot que j'ai employé  
à la fin de ma vie était révoltant.  
Et vous, quel est votre sentiment ?  
C'est un sentiment  
compliqué parce que  
c'est plus que révoltant.  
Il y a eu une telle série  
de dysfonctionnements dans cette affaire  
depuis le premier jour et même  
avant,  
parce qu'il y a des gens qui savaient, qui n'ont rien fait,

## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

parce que le procureur a été prévenu  
il a mis trois jours à se décider  
à envoyer la police judiciaire.  
Toute cette série de dysfonctionnements,  
les carnet qui disparaissent, toutes les pièces,  
les preuves,  
parce que c'est de la souffrance humaine, de l'autre côté.  
Bien sûr.  
Et donc, oui, au-delà de la révoltant,  
prendre un mot à la mode,  
je pense que ça donne la haine  
de ces notables,  
de ces magistrats,  
de tous ces gens qui ont été  
corrompus  
et qui ont participé  
à ce drame  
parce qu'en plus, c'est de la lâcher.  
Je pensais aussi à ce mot.  
Oui, c'est pas ça. Révoltant et lâcher, ça va ensemble.  
Voilà. Et c'est de la lâcher  
de s'en prendre à ces jeunes filles  
qui sont jeunes,  
mais qui sont isolés,  
qui sont placés  
dans des foyers de la DAS  
et dont la disparition  
n'attirera  
a priori aucune recherche.  
Et donc, c'est tout ce mélange-là  
et entre raconter l'histoire  
et la vivre,  
parce que moi, j'ai vécu le procès  
pour le journal détective  
à l'époque, ça fait plus de 30 ans,  
je m'en souviens toujours.  
Oui, j'allais vous interroger.  
Quand on voit ces personnages,  
quand on  
croise ces victimes,  
il en manquait 2,  
l'une avait été écrasée  
et l'autre n'avait pas été convoqué.  
Donc



jusqu'à  
cette organisation judiciaire  
qui dysfonctionnait, en fait, c'était frayant.  
Et donc, c'est Révoltant, jusque  
dans le procès, donc il y a lui  
en 1991, quand vous voyez  
d'une an dans le box des accusés,  
quelle impression vous faites-il  
? Quand on voit d'une an dans le procès,  
dans le box des accusés,  
c'est monsieur tout le monde  
il a son petit... Comme beaucoup de monstres.  
Oui, comme beaucoup de monstres.  
Je ne dis pas qu'on lui donnerait le bon dieu  
de son confession, parce qu'en arrivant  
au procès, on sait évidemment  
les faits qu'on lui a reprochés,  
mais je l'aurais croisé dans la rue,  
je pense qu'on aurait, enfin je ne m'en serais pas  
méfié en tout cas, et de sa femme  
non plus, Monique. Et quand on sait  
que tout ça a commencé  
une histoire d'adulterre,  
elle est folle  
cette histoire.  
Revenez sur l'adulterre.  
Du non,  
oui il avait,  
il découvre que sa femme le trompe,  
et pour la punir  
de cet adultère,  
il va l'offrir  
à des gens, et ça va devenir un commerce.  
C'est comme ça que ça commence, cette histoire.  
D'ailleurs c'est les prémices  
de ce qui va se passer après,  
il fait un commerce.  
Comment se comporte-t-il  
dans le prétoire ?  
Il est très discret,  
il a compris que de toute façon  
il allait enfin payer l'addition,  
il avait très peu  
de moyens de défense,

son avocat blanc.  
Oui, et puis  
des tailles incroyables,  
c'est  
spectaculaire en même temps,  
lorsque je suis arrivé dans cette cour  
elle avait des allures par les  
scellés qui avaient été  
étalés devant  
la cour d'assises.  
D'habitude c'est une arme,  
un couteau, une carabine,  
que sais-je, l'arme du crime.  
Là, tous les objets qui avaient été  
saisis dans cette cave, qui étaient objets  
à destination sexuelle,  
étaient les scellés et donc  
exhiber devant  
cette cour d'assises. Et cette cour d'assises avait  
une allure de sexo-shop.  
Il y avait une croix de Saint-André, il y avait des fouets,  
il y avait, je vous passerai,  
les détails évidemment, mais  
c'était un sex-shop.  
Et donc ça c'est la première surprise,  
et ça décale complètement quand on voit  
ces deux personnages insignifiants.  
Et quand on connaît  
l'histoire, les faits qu'on leur reproche  
il y a  
un décalage incroyable.  
Et vous dites comment elle est ?  
Pareil que son mari,  
c'est une petite femme  
qui n'est pas très jolie,  
ou en tout cas qui n'est plus très jolie,  
qui  
s'exprime très peu  
ces avocats  
qui prenaient la  
parole pour eux. Mais même les avocats,  
je m'en rappelle  
de Jean-Yves Lienard dans ce procès,  
qui était,

c'était un ami, il est  
décédé depuis, mais  
on a partagé  
ce procès dans une grande souffrance en réalité.  
On était en même hôtel, on partageait  
le repas, et je me souviens qu'à  
une heure avant de plaider,  
je le croise dans les rues d'Oxerre,  
il airait, et il était  
complètement perdu.  
Elle a recherche d'arguments face  
à quelque chose qui difficilement défendait,  
mais qui doit être défendu aussi, c'est l'état de droit.  
Il devait, c'est un excellent avocat,  
il devait bien évidemment le défendre,  
et d'ailleurs il l'a très bien fait,  
sauf qu'une heure avant, il avait,  
comme on dit, disjoncté,  
plus de cette histoire.  
Je ne sais pas, un trou noir,  
il me dit, je suis perdu,  
je n'arrive plus à rassembler  
les pièces du puzzle,  
et du coup, je me souviens,  
on avait marché un bon moment  
ensemble, et on avait, à force de  
discussion, il fallait que je lui ai remis  
un petit peu les choses en perspective,  
il était ravi, il m'a remercié  
d'une tape sur l'épaule, il est  
parti plaider, il a fait un magnifique  
boulot, même si de toute façon  
il n'a pas été facile.  
Michel Marie, au moment du procès  
du non, je crois qu'il y a  
peu de journalistes présents, c'est  
me confirmer déjà, un peu.  
Oui, on était très peu nombreux,  
la presse locale est peut-être  
un quotidien national.  
Mais pourquoi ?  
On peut se poser la question, pourquoi  
ça ne m'intéressait pas ?  
Cette histoire, moi

m'avait intéressé à l'époque  
d'effet, et l'enquête était impossible,  
et on sait maintenant pourquoi, c'est-à-dire  
que nos sources habituelles,  
c'est-à-dire le parquet,  
ou bien la police  
judiciaire,  
compte tenu de la situation,  
avait complètement verrouillé  
la communication, donc il y avait  
rien moyen d'avoir.  
Après, on a eu des informations  
par les avocats, mais plusieurs mois  
après, moi je me rappelle avoir  
pour détective suivi ce dossier  
pendant longtemps,  
et jusqu'au moment du procès.  
Après, peut-être que la presse  
a considéré, à l'époque,  
qu'on avait ce côté un peu pudique,  
que c'était un peu cracra, comme on dit,  
et que bon, c'est viol, c'est  
poufi de la dace, etc.  
Il fallait pas écrire  
là-dessus, et donc  
mais c'est vrai que  
alors peut-être qu'il y a eu  
aussi des pressions  
locales, ou même  
peut-être remontées jusqu'à la chance  
et rien, mais c'est vrai qu'on était  
très peu nombreux sur les bancs de la presse.  
Alors pendant le procès,  
il n'y a qu'un seul client de du Nord,  
c'est fort quand même, on l'a dit,  
puisque de son mort, et un autre a bénéficié  
d'un non-lieu, comment est-ce possible,  
il semble que ça n'a jamais été la priorité  
de l'instruction, on peut se demander  
mais qu'est-ce qui s'est passé  
au niveau de la justice, de l'incompétence  
ou alors, est-ce qu'il y a des gens qui sont  
dit, mais peut-être qu'il y a eu dans les clients  
des notables, et parmi ces notables, les magistrats.

## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

Ah, mon avis, c'est l'hypothèse la plus réaliste.  
Il y avait d'ailleurs, à ce procès, une ambiance très malsaine, aussi malsaine, finalement, que l'effet que la justice était chargée de juger.  
L'enquête a été sabotée, vous l'avez dit tout à l'heure dans votre propos.  
On n'a pas été foutus de retrouver des clients, alors qu'il y en a une trentaine au minimum.  
C'était là la clé, la clé était là. La clé était là.  
Et on avait les éléments qui permettait de les retrouver puisque ces fameux carnets ont été d'une part dérobés par une des victimes, je crois que c'est Michaela ou Huguette.  
C'est Huguette qui est la présence d'esprit. Quand elle s'évade entre guillemets de ce pavillon infâme, elle vole entre guillemets les fameux carnets d'adresse qui renfermaient probablement le nom des clients.  
Il y a eu 3 carnets.  
Les 3 carnets ont été placés sous scellés. Ils ont disparu.  
Incroyable.  
Ils ont disparu en deux fois.  
Il y a des pages qui ont été arrachées.  
En deuxième temps, c'est les carnets dans l'intégralité qui ont disparu.  
Donc là clairement, je parlais de séries de dysfonctionnement sans éteint.  
Mais ça fait capoter l'enquête.  
C'est-à-dire qu'à partir du moment

où on ne retrouve pas  
les clients, parce que les carnets  
ont disparu,  
du nom lui dit qu'il ne se souvient pas  
des noms qui ne connaissaient pas  
les noms de ses clients, que c'était  
ce qu'il avait rencontré dans ses soirées.  
Donc avec des pseudo.  
Avec des pseudo,  
qu'ils avaient un code  
pour communiquer.  
Et du coup, il n'a pas été très coopératif  
non plus avec le système judiciaire.  
Et je pense qu'il s'est rendu compte assez rapidement  
que, peut-être parce qu'il détenait  
des informations,  
des dossiers sur un certain nombre  
de gens influents  
qu'il ne lui arriverait pas grand chose.  
Vous disiez  
qu'il n'y avait pas beaucoup de journalistes,  
peut-être parce que l'affaire est très  
craquera. Et on l'a vu dans le récit,  
l'affaire d'Auponi arrive juste après  
une grande affaire qui a secoué toute la région.  
Il est disparu de Lyon.  
Et Miloui, est-ce que c'est ça aussi  
qui a créé un contexte  
genre, mais c'est pas possible, encore dans le même département,  
non, on ne peut pas voir.  
C'est... C'est... C'est affaire que je ne veux pas voir.  
C'est... Oui, c'est le  
même département, mais c'est même la même ville.  
La même ville, on s'aperçoit  
ce que j'avais travaillé également sur  
Miloui à l'époque,  
qu'il fréquentait les mêmes endroits,  
qu'il...  
du non interroger sur ce point  
dit qu'il ne connaissait pas Miloui.  
Permettez-moi n'en douter.  
Je pense que c'est de là  
ce connaissait en réalité.  
Et...

## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

De toute façon, à l'époque,  
dans ces années 80,  
toutes ces  
histoires étaient cachées.  
Une espèce de chape de...  
Je crois que c'est sorti après,  
en Belgique, quand il a  
la célèbre affaire.  
Du trou. Du trou.  
Mais à l'époque, on ne voulait pas le croire.  
Et en tout cas, ceux qui étaient impliqués  
dans cette histoire, bah écrasaient...  
enfin ceux qui étaient influents et impliqués  
écrasaient les choses. Et puis les...  
les gens, les... les citoyens  
ne voulaient pas le croire.  
Et c'est double peine pour les victimes.  
Ah c'est double peine pour les victimes,  
elles ont pas eu de... elles ont été victimes  
de ce que l'on sait.  
Et elles sont également victimes  
d'un procès tronqué.  
Vous vous rendez compte que Mikaela  
n'a même pas été convoquée  
alors que les victimes, elle n'était pas  
constituée partie civile. Elle n'a pas été  
convoquée par... ni par le  
président de la Cour d'Assise, ni par la vocation générale.  
Quand je vous dis que tout est révoltant  
dans cette histoire, hein.  
Bon, puisqu'on parle des victimes,  
donc à la Uguette, Mikaela, Isabelle,  
vous pensez qu'elle n'a eu d'autres ?  
Très probablement.  
Très probablement.  
Vous savez qu'il y a beaucoup de gens, beaucoup de...  
de femmes qui disparaissent en France, qui disparaissaient  
à l'époque et qui disparaissent en Corgi.  
Je crois que le chiffre c'est de l'ordre de  
1000 personnes qui disparaissent  
par an. Par an ? Par an.  
Dans le... dans le... en France, dans le même pays.  
En France, ouais. 1000 personnes.  
Alors il y en a qui disparaissent

volontairement. Il y en a qui sont  
probablement tués  
avec des criminels qui commettent  
un crime parfait  
et il y a aussi, je pense,  
des jeunes femmes  
et ça, ça remonte à...  
très longtemps  
qui étaient... qui étaient enlevés.  
On l'a vu dans l'affaire Fournirais.  
On a retrouvé des victimes  
dix ans, quinze ans, vingt ans plus tard.  
Donc, quand on voit de quoi  
était capable d'une an et son...  
et ça, et ça, et son épouse...  
On m'en parlait sur l'épouse.  
On se dit qu'il y a probablement eu  
d'autres victimes, que la justice, on a vu  
ce qu'elle était capable de faire, n'a pas trouvé.  
Monique est ouvertement complice.  
Elle est clairement complice.  
Mais elle est clairement complice. Et elle fait quoi  
pendant les séquestrations ? Qu'est-ce qu'on sait d'elle ?  
On sait qu'elle a assisté  
à peu près à tout. En tout cas, elle savait tout.  
Elle arrive sur le recrutement  
sur l'enlèvement, parce que c'est quand même  
un enlèvement. Et séquestration.  
Quand ils vont, tous les deux,  
recruter la première  
Uguette,  
elle est là.  
Elle est complice de l'enlèvement, elle est complice  
de la séquestration. Quand il lui saute  
dessus dans la cave pour la ligoté,  
elle est là encore.  
Et avec le fameux ouvrier qu'on n'a pas  
retrouvé, d'ailleurs, à ma connaissance,  
qui est lui aussi complice.  
Mais il y a tellement de complices qui n'ont pas été...  
Et le seul qui a été sympa  
finalement, dans cette histoire, c'est le fameux Christian  
Mais oui.  
Il a quand même fait six ans de prison,



## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

qui a été qu'on est à six mois, donc je ne sais pas comment ils ont raconté les choses derrière.

Et qu'il y a été le seul

à être encore en prison pendant du procès.

Oui.

Est-ce qu'on peut penser que Monique, alors je pense que c'est une circonstance atténuante, mais a été

sous-emprise de son mari, qui était une femme, parmi beaucoup de femmes en France, qui peuvent être sous-emprise.

Oui, c'est une lecture

envisageable, mais...

La lecture d'avocat.

Monique Olivier était également sous-emprise de fournirait

et elle a été condamnée à la réclusion climénale perpétuée, alors que celle-ci a été condamnée

à une peine très faible.

C'est cinq ans, je crois,

de me souvenir.

Cinq ans de prison

pour tout ce qui a été commis

à tout ce qu'elle a assisté.

Et puis, surtout,

elle aurait pu, à un moment donné, porter assistance à ces jeunes filles.

Claude Dunand, lui, il naviguait quand même pas mal.

Il sortait, c'est elle qui les gardait.

Elle aurait pu ouvrir la porte.

Ah oui, elle avait toutes les occasions.

Elle avait toutes les occasions de le faire, elle ne l'a pas fait.

Et elle aurait pu libérer ces jeunes femmes en disant, je pense qu'il s'est passé, elles se sont sévades. Elle l'a pas fait.

Jean-Marie, on va en rester là.

Merci en tout cas pour

d'avoir accepté notre invitation

de nous avoir donné des

compléments, vous qui avez couvert

cette affaire, et aussi le procès.

Merci, à la prochaine fois, pour une autre affaire.

C'était l'affaire d'Aponi,

## [Transcript] La source / Appoigny 84, un cauchemar pavillonnaire

aujourd'hui, mais ça dit d'Aponi,  
une émission que vous pouvez réécouter en podcast,  
bien sûr. Et puisque nous sommes vendredis,  
j'en profite pour remercier toute équipe qui a préparé  
les affaires sensibles de cette semaine.  
Révaction et recherche documentaire,  
Marjolaine Cors, Sophie Baubert, Constance  
Bilanova, Bastien Janss et Guillaume Ballandras.  
Révaction, chef Franconniens,  
chargé de programme Rebecca Dunand,  
création sonore Claire Tesser,  
programmation musicale Valentine  
Cheux de Voix,  
réalisation Edine Vizio,  
Frédéric Milano et Stéphane Cohn.